

**COMMUNE ALMONT LES JUNIES**

**PROCES VERBAL du  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Vendredi 24 février 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 24 février à 20h30 ;

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie d'ALMONT LES JUNIES, sous la présidence de Monsieur Bruno CAVIGNAC, Maire.

Présents : M. RICCI Hervé - Mme GRIALOU Christine - M. RAYNAL Patrick - M. BOUTARIC Hervé - M. MALASSET Philippe - M. ROLS Lionel - Mme TRAYSSAC Carole - M. KRAEUTLEIN Ludovic - LAQUERBE Olivier – M. MALASSET Philippe - Mme ROUQUETTE Magali

Absent-Excusé : -

Date de convocation et d'affichage : 15.02.2023

M. LAQUERBE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

**LISTE DES DELIBERATIONS**

Délibération Plan de financement pour demande de subvention DETR 2023.

**I) APPROBATION DU PROCES VERBAL du 27/01/2023**

Sans observation, le procès-verbal de la réunion du 27 janvier 2023 a été approuvé à l'unanimité.

**II) CARREFOUR DE L'ETOILE – PLAN DE FINANCEMENT POUR DEMANDE DE SUBVENTION**

Monsieur le Maire présente le chiffrage avec le détail des travaux du projet du carrefour de l'étoile proposé par le maître d'œuvre GETUDE. A la suite de cela, il présente le plan de financement qui sera joint aux demandes de subventions de ce projet.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

APPROUVE le projet de travaux ;

APPROUVE le plan de financement ci-après :

SUBVENTION ETAT 2023 Taux d'intervention maximum 30 %	93 574.95 € HT
DEPARTEMENT Taux d'intervention maximum 25 %	77 979.12 € HT
REGION Taux d'intervention maximum 20 %	62 383.30 € HT
DECAZEVILLE COMMUNAUTE FOND DE CONCOURS	10 000.00 € HT
AUTOFINANCEMENT (ou emprunt)	67 979.13 € HT
	----- 311 916.50 € HT

DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer les pièces nécessaires à l'accomplissement de ce projet.

**III) PROGRAMME VOIRIE 2023**

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise ROUQUETTE TP avec le chiffrage des travaux à réaliser. Il précise que cette année aucun point à temps ne sera réalisé mais uniquement des réfections totales de morceaux de voirie.

Il indique que suite à une visite sur terrain des élus de la commission voirie, il a été constaté la nécessité de réfections sur les hameaux de la Molle, Artigues, la Gineste, Lestrade, les Clémenties, la Borie ainsi que l'accès aux entreprises RCI et M2A.

Au niveau de l'entrée d'RCI, la réflexion se pose sur la solidité dans le temps d'un enrobé au vu du passage régulier des semis. Un devis pour des travaux béton sera demandé.

Le conseil Municipal décide à l'unanimité d'effectuer une première tranche de ces travaux pour l'année 2023 sur la Gineste, la Molle, Lestrade, et RCI. L'entreprise Patrick Grialou fera les travaux de préparation (purge, dérasage...).

#### **IV) QUESTIONS DIVERSES**

- Mme Christine Grialou présente sur catalogue les différentes possibilités de décorations de Noël (luminaires sur poteaux, traversés de route...) pour embellir l'entrée du village à compter des fêtes de fin d'année 2023. Elle indique qu'un devis a été demandé à la société Cytillum.
- Monsieur le Maire indique qu'il a reçu récemment Messieurs Nicolas Pons, Benoit Grialou, David Roquefort et Guillaume Cerles, qui lui ont présenté leur futur projet de transformation du lait (projet en étude). Il indique qu'ils ont visité les locaux du restaurant Rols accompagnés par la chambre d'agriculture et la responsable développement de Decazeville communauté. Ils étudient également la possibilité de construction d'un bâtiment neuf. Monsieur le Maire précise qu'il sera tenu informé de l'avancée du projet.
- Mme Christine Grialou donne un point sur l'avancée de l'adressage sur la commune.
- Foire : Monsieur le Maire indique que les associations et la mairie se sont réunies dernièrement afin de discuter de l'organisation de la foire annuelle du 13 Mai. Ces dernières sont intéressées pour organiser ensemble le déjeuner et la buvette. La réflexion du menu du déjeuner est en cours par M. Jérôme Trayssac. Une prochaine réunion est fixée au 10 Mars afin d'affiner l'organisation.
- Monsieur le Maire indique qu'une rencontre organisée avec le sous-préfet, les représentants de la société de chasse, les représentants des agriculteurs, la mairie, la gendarmerie, divers représentants de la DDT et de la fédération de chasse, et le lieutenant de Louveterie, a eu lieu jeudi 23 février dernier, afin de discuter ensemble des dégâts causés par les sangliers sur la commune et de trouver ensemble une solution. Il a été décidé de prolonger d'un mois l'ouverture de la chasse soit jusqu'au 31 mars 2023 et d'organiser des battus ensemble avec les sociétés de chasse des alentours. Le Maire ajoute qu'une réunion de bilan est prévue le 14 juin 2023.
- Monsieur le Maire indique que le recensement est terminé avec un taux de participation par internet de 90%. Au total 458 habitants ont été recensés soit une perte de 26 habitants en 7 ans.
- Le Maire indique que la distribution des sacs poubelles aura lieu le 4 avril prochain à la salle des fêtes sous la mairie. Il ajoute que l'élagage des arbres de la place et de la cour de l'école sera effectué lundi 27 et mardi 28 février prochain ; la place sera donc fermée sur ces 2 jours.
- Mme Magalie Rouquette demande si l'installation de la fibre va continuer jusqu'à la Molle basse. Monsieur le Maire lui indique que l'ensemble du territoire de la commune doit être éligible à la fibre, et que les travaux sont en cours.

#### **V) DOSSIER RESSOURCES HUMAINES**

Monsieur le Maire et l'ensemble des élus font un point sur l'évolution de carrière des agents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H45.

Le Président

Le Secrétaire de séance